Assemblée générale de la Section de Marseille : rapport du comité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **17 (1937)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Activité courante du Secrétariat

Des rapports statistiques établis chaque mois par notre Secrétaire, nous extrayons les quelques chiffres suivants pour vous donner une idée de l'activité journalière de notre Secrétariat :

En 1936 nous avons reçu 1.219 visiteurs; nous avons tenu 1.068 conversations téléphoniques, et nous avons fait 339 démarches extérieures.

Nous avons reçu 755 lettres, et nous en avons envoyé 940. Nous avons reçu 995 journaux et imprimés; nous avons envoyé 2.142 circulaires et imprimés. A ceci viennent s'ajouter les 200 kilogrammes d'imprimés distribués par nos soins soit à la Foire de mars, soit à l'Exposition de Sport d'hiver. A 71 correspondants, nous avons envoyé de la documentation touristique, nombreux dépliants et itinéraires.

Nos statistiques mensuelles mentionnent, sous la rubrique « Rapports avec les administrations françaises », que nous avons reçu 583 visiteurs, tenu 298 conversations téléphoniques et fait 202 démarches extérieures. Cette activité comprend tout ce que nous faisons pour le renouvellement des permis de séjour de nos sociétaires, des membres de leur famille et de leurs employés.

Si les formalités sont actuellement bien simplifiées il n'en était pas de même au début de 1936, et il nous fallut toute notre vigilance pour louvoyer entre les services de la Main-d'Œuvre et de la Préfecture. Nous avons pu nous substituer à nos sociétaires; nous croyons qu'ils nous savent particulièrement gré de cette activité.

A cette occasion nous tenons à remercier les Autorités françaises pour l'accueil cordial et empressé qu'elles ont toujours réservé à notre Secrétaire.

Nous ne manquerons pas de remercier également le Consulat de Suisse pour l'appui qu'il nous a prêté à de trop nombreuses occasions, lorsqu'il fallait notamment recourir contre des décisions arbitraires ou entachées d'erreur.

Nos rapports avec le Consulat de Suisse ont été très suivis également en ce qui concerne le placement des stagiaires suisses. Une vingtaine de jeunes Suisses ont été placés dans notre région depuis la conclusion de l'arrangement franco-suisse de 1935. En 1936 nous avons trouvé du travail à douze d'entre eux. Le Consulat a transmis les demandes pour avis favorables et nous nous sommes chargés d'obtenir les cartes d'identité.

Nous attachons une grosse importance au placement des stagiaires, et les jeunes Suisses, entreprenants et courageux qui viennent tenter leur chance, peuvent compter sur notre aide. Nous ne leur prodiguons pas seulement les conseils, mais nous leur trouvons réellement des places dans lesquelles ils peuvent se perfectionner pour leur bien personnel et dans l'intérêt général. La qualité de la main-d'œuvre dépend surtout, à notre avis, du soin qu'on apporte à la créer.

Ajoutons que notre Chambre de Commerce s'est chargée du placement en Suisse des stagiaires français; notre Section s'est déjà occupée de cette nouvelle activité.

⁂

Nos rapports avec les bureaux officiels suisses et les Chambres de Commerce ont été très suivis. De nombreux renseignements nous sont journellement demandés; le tarif douanier suisse est consulté tous les jours aussi.

La liste des sujets de renseignements serait très longue à établir et surtout fastidieuse à lire. Renseignements commerciaux et douaniers comportent, en effet, 230 visiteurs reçus, 250 conversations téléphoniques et 26 démarches extérieures, 137 lettres reçues et 183 expédiées.

En terminant, nous voulons remercier tout spécialement notre Conseil d'administration et le Secrétariat général pour l'appui qu'ils nous donnent.

L'amabilité de notre Consulat et de son chef, notre Président d'honneur, est aussi pour nous une grande source de satisfaction.

Enfin, à tous ceux qui nous ont aidé et qui nous continuent journellement leur bienveillant concours, nous disons cordialement merci.

Pour le Comité de la Section de Lyon.

Le Président : MULLER.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE

RAPPORT DU COMITÉ

SECTION DE MARSEILLE

Assemblée Générale du 4 février 1937

MONSIEUR LE CONSUL,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'usage, les Membres de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été convoqués aujourd'hui en Assemblée générale pour entendre et approuver, s'il y a lieu, le rapport que le Comité a bien voulu me charger de vous présenter sur l'exercice 1936 et sur l'activité de notre Section durant cette période. Notre trésorier vous exposera ensuite la situation financière de la Section.

Aperçu général

Commencée sous le signe de l'incertitude, l'année 1936 a été caractérisée par une véritable pléthore d'événements politiques, économiques et sociaux. Etroitement liés les uns aux autres, ces événements expliquent les réactions et les

soubresauts de l'activité économique que nous considérons ici sur le plan intéressant notre association : *celui du commerce et de l'industrie du Midi de la France dans ses rapports avec notre pays.* L'économie subit à l'heure actuelle les conséquences inéluctables de la dévaluation des francs français et suisses. Les prix dansent une sarabande effrénée, à laquelle il convient d'attribuer en partie la recrudescence fiévreuse des affaires qui s'est manifestée depuis quelques mois. Et cependant, il suffirait d'un retour au libéralisme économique, à la confiance pour que cette amélioration passagère, autant que factice, devienne stable et normale. En résumé, 1936 a servi de période d'expériences. Celles-ci ont mis en lumière la profondeur des errements qui prolongent la crise économique; mais elles laissent aussi entrevoir les remèdes nécessaires au retour à une situation saine.

Activité de la Section

a) *Courant.* — Votre Comité a tenu 11 réunions ordinaires en 1936 pour s'occuper de l'Administration de la Section, et de la liquidation des objets spéciaux. Il s'est adjoint un nouveau collaborateur en la personne de M. Akeret, fondé de pouvoir à la Société Générale de Surveillance.

Un travail abondant a été accompli par mes collègues avec une conscience et un dévouement dont je les remercie chaleureusement. Chacun d'eux, spécialisé dans le rayon de son activité professionnelle, a collaboré constamment, en dehors des séances du bureau, à la bonne marche de la Section. C'est de ces contacts permanents, et de l'intense activité qu'a dû déployer le Secrétariat, de la conjugaison enfin de tous ces efforts qu'une impulsion redoublée est venue animer notre groupement. Toutefois, je dois reconnaître que la portée de nos moyens reste faible en comparaison de l'envergure du programme qui, normalement, nous incombe.

Au cours de l'exercice 1936, nos différents services de renseignements ont été mis sans relâche à contribution. Les circonstances nous ont amenés à fournir des précisions sur les conventions de clearing passées entre la Suisse et différents pays. Certaines dispositions des accords de compensation constituent un obstacle considérable aux relations du commerce intermédiaire marseillais avec la Suisse; non seulement elles sont cause que celui-ci ne peut guère se développer, mais elles ont déjà contribué à en diminuer sensiblement le volume. Des questions nous ont été posées sur la répartition par la Suisse de contingents, sur les droits et taxes d'entrée, sur les tarifs de transports, etc. Des demandes de classification douanière de produits destinés au marché suisse nous ont été faites. La dévaluation de notre monnaie ayant créé des conjonctures plus favorables à l'industrie hôtelière suisse, une recrudescence marquée des demandes de renseignements d'ordre touristique a été enregistrée pour la saison d'hiver 1936-1937. Notre contentieux a liquidé à l'amiable des affaires de recouvrements de créances et de litiges; notre rôle d'intermédiaire s'efforce à nouer des fils épars pour tâcher d'en former tout un réseau d'affaires. En collaboration avec l'Office Suisse d'Expansion commerciale, nous nous occupons de la représentation d'articles de fabrication suisse, c'est-à-dire de la recherche du représentant ou du fabricant. Contrairement à ce qu'on aurait pu présumer, les offres de représentation de produits suisses à placer dans le Midi de la France ne se sont pas intensifiées depuis fin septembre. Il est, toutefois, réjouissant d'apprendre par les intéressés que les produits suisses de toute nature, déjà introduits dans la région, ont généralement maintenu leurs positions. Il va aussi sans dire que notre rôle nous enjoint de signaler d'office les possibilités de vente de tel ou tel article de notre production nationale.

Inversement, de par la nature même du commerce d'exportation et de l'industrie du Midi de la France, nous continuons à être consultés sur les débouchés offerts par le marché suisse aux produits de la région. Sous ce rapport, nos indications ont facilité dans plusieurs cas le développement des relations commerciales de nos membres avec la Suisse.

b) *Actions spéciales.* — La documentation sur le transit suisse par les principaux ports européens est complétée annuellement. Diffusée parmi les éléments marseillais intéressés au maintien et au développement des transports avec la Suisse et l'Europe Centrale, cette étude nous permet de satisfaire aux demandes d'enquêtes ou d'examen de cas d'espèces. C'est ainsi que l'évolution du transit des céréales destinées à la Suisse, question primordiale pour le port de Marseille, est suivie avec un soin attentif. D'autres produits en provenance d'outre-mer, qui font l'objet de transactions appréciables en Suisse, tels les primeurs, le coton, certains minerais, les fruits, les graines oléagineuses, tous produits exotiques, etc., susceptibles d'alimenter le trafic de Marseille sur la Suisse, rentrent également dans le cadre de cette documentation.

Le problème du transit suisse est, d'ailleurs, excessivement complexe si l'on songe à la multitude de facteurs qui en modifient constamment la structure. Rappelons dans cet ordre d'idées l'incidence des clearings, des contingents, des interruptions soudaines du travail, des fluctuations monétaires et tarifaires, la nature des marchés de chaque port, les complications issues de dispositions douanières ou d'usage particuliers.

En collaboration avec le Consulat de Suisse à Marseille, une documentation est en train d'être constituée sur les bourses domiciliées à Marseille, ainsi que sur les marchés des principales marchandises donnant lieu à des transactions sur notre place. Ce travail s'étend aussi bien aux frais de manutention et de transport de la marchandise de Marseille à la frontière Suisse qu'aux contrats et usages du négoce. Ces indications servent sans doute en Suisse de base comparative au contrôle et à la réglementation des prix intérieurs consécutifs à la dévaluation du franc suisse.

Après avoir été dénoncée par la France dans le courant de l'été 1936, la convention commerciale franco-suisse a été reconduite au début d'octobre.

En même temps que la prolongation de l'accord, les gouvernements français et suisse avaient manifesté l'intention d'engager des pourparlers en vue d'élargir le cadre de leurs échanges réciproques. Pour faire face à cette éventualité, notre Section a pris l'initiative de questionner les principaux groupements industriels et commerciaux

de notre région, afin de connaître leurs *desiderata* tendant à améliorer les échanges entre la circonscription du midi de la France et la Suisse. Ce travail nous a fourni une abondante documentation sur les obstacles qui, à l'heure présente, entravent les dites relations. Des doléances de caractère local suivent leur cours; certaines questions de détails ont même déjà obtenu satisfaction. D'autres *desiderata,* relatifs au statut des rapports économiques franco-suisses, ne pourront donner lieu à des échanges de vues qu'au cours de négociations entre gouvernements. Ils ont été transmis à notre Chambre de Commerce à Paris qui ne manquera pas de les utiliser dans les consultations qu'elle sera appelée à fournir au cours de la revision partielle ou totale de l'accord commercial franco-suisse. La France et la Suisse se sont réservé la faculté d'échanger un contingent annuel de 125 stagiaires. Il nous serait agréable de voir les jeunes gens français de la circonscription de notre Section s'intéresser à cette question. Notre Chambre de Commerce s'occupera volontiers de les seconder dans leur placement en Suisse.

Collaborations

Le rayonnement de notre activité a donc suivi une extension encourageante due en grande part à nos adhérents. Ceux-ci ont largement contribué à nous faciliter la tâche en mettant obligeamment à notre disposition leur expérience et leur soutien. Je les en remercie très vivement. Je me plais à reconnaître ici l'aide efficace que nous vaut la collaboration continuelle de notre siège. de Paris, dont l'activité est relatée dans la *Revue Economique Franco-Suisse.* En janvier, nous avons eu la visite du secrétaire administratif de Paris. Lors de l'Assemblée générale, M. Brandt, Président du Conseil d'Administration, nous fit l'honneur de sa présence et mit cette occasion à profit pour resserrer nos liens avec le siège de Paris.

J'ai assisté à l'Assemblée Générale de notre Chambre à Paris en avril et M. Chabloz a été appelé en novembre à se rendre auprès de nos organes dirigeants, clôturant pour 1936 ces indispensbales prises de contacts.

Le Consulat de Suisse à Marseille, à la tête duquel officie notre distingué Consul et Président honoraire, M. Georges Angst, secondé par M. Rossat, Vice-Consul, suit avec bienveillance les travaux de notre Section. Les occasions sont, d'ailleurs fréquentes — comme il est aisé de le concevoir — de se prêter une aide mutuelle. D'importants groupements économiques marseillais, tels en particulier la Chambre de Commerce, la Société pour la Défense, la Chambre Syndicale des Maîtres-Portefaix, qui sont les organismes avec lesquels nous entretenons des relations très suivies, ont donné obligeamment à plusieurs de nos actions un relief appréciable. J'ai l'honneur de leur exprimer notre gratitude, en les assurant à nouveau que nous venons à la cause de l'extension des relations du Midi avec la Suisse nos efforts les plus constants. D'autre part, les administrations françaises nous ont toujours réservé un accueil bienveillant. Nos relations avec la Compagnie du P.L.M. sont tout spécialement étroites et profitables.

L'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Lausanne et Zürich est notre principal aboutissant en Suisse; il nous rend en cette qualité de grands services, dont nous garantissons la réciprocité. Dans le domaine touristique, c'est l'Office National Suisse du Tourisme qui fournit à notre Secrétariat le matériel qui lui est nécessaire. Cet Office a organisé à la Foire de Marseille de 1936 un stand en faveur du tourisme suisse. Nous aurons probablement l'occasion, en 1937, de le seconder dans l'exécution d'une manifestation semblable. En Suisse encore, nos rapports avec les pouvoirs publics se sont intensifiés et nous en retirons un concours des plus efficaces.

Réunions et Manifestations

Notre Chambre de Commerce s'est associée à diverses manifestations qui animèrent l'année 1936 et méritent d'être rappelées : Le Gala Franco-Suisse de la Quinzaine Commerciale, la réception dans les salons de l'Automobile-Club de Marseille, au cours de laquelle M. Léon Bancal, rédacteur en chef du *Petit Marseillais,* a fait une conférence très remarquée sur notre pays. Je tiens à féliciter ici les initiateurs de ces réjouissances parfaitement réussies, qui ont été l'occasion propice d'aviver les sentiments de profonde amitié entre nos deux pays.

Le Comité des Relations Internationales m'a fait l'honneur de me demander, en ma qualité de Président de notre groupement, de faire un exposé sur la Suisse à sa réception du 16 décembre au Palais de la Bourse; j'ai accédé à ce désir avec empressement, et j'ai retracé devant un auditoire choisi, l'historique des relations franco-suisses, ainsi que l'étroite communauté d'intérêts entre Marseille, port fluvial d'une part et la Suisse, berceau du Rhône d'autre part.

Les déjeuners mensuels ont été assidûment fréquentés. Nos amis français et suisses s'y retrouvent nombreux dans une atmosphère cordiale et démocratique. Notre secrétaire a fait à leur issue plusieurs causeries, dont je cite les suivantes : « Situation économique de la Suisse », « Le développement du port de Bâle », « La dévaluation du franc suisse », « Régime des paiements entre la Suisse et divers pays », etc. J'espère enfin que l'innovation de conférences faites par des membres ou par des personnalités en dehors de notre Chambre de Commerce nous vaudra d'entendre à l'occasion des exposés non moins intéressants que le premier d'entre eux, fait au déjeuner de janvier par notre distingué collègue, Me Renard, sur la « Recherche de l'humanisme social ».

Développement de la Section

J'ai le pénible devoir de rappeler à notre souvenir ému ceux que nous avons eu la douleur de perdre en 1936 : nos amis Charles Bory, Robert Furrer et Jacques Getaz. La mort de ce dernier a douloureusement éprouvé la colonie suisse de Marseille. Consul pendant la guerre, il fut l'un des promoteurs de la création de notre Section, dont il fit longtemps partie du Comité.

⁂

Les circonstances n'ont pas été particulièrement propices à une action de recrutement de nouveaux sociétaires. Ajoutons à celà que l'accaparement des services du Secrétariat par ses

fonctions courantes, l'a empêché de vouer les soins nécessaires à cette tâche d'importance capitale. Il était, par conséquent, difficile en 1936 de faire mieux que de maintenir notre effectif; vous verrez plus loin que nous y sommes néanmoins parvenus. J'exprime ma gratitude à tous ceux d'entre vous qui ont bien voulu contribuer à ce résultat, car la force et le rayonnement d'une association comme la nôtre dépend essentiellement du nombre de ses adhérents.

Depuis mars, le Secrétariat fonctionne dans des locaux offrant de plus grandes commodités de réception et d'organisation interne. La collaboration bénévole du frère de M. CHABLOZ contribuera certainement à faciliter le fonctionnement des services. Je lui sais gré de son aide et j'adresse aussi nos remerciements à notre Secrétaire permanent qui consacre à sa tâche le meilleur de ses facultés.

Conclusions

Au terme de ce rapport qui tend à donner un aperçu sur l'activité de la Section de Marseille, je constate que si l'année 1936 a été satisfaisante sous plusieurs angles pour notre organisme, celui-ci en est redevable aux bonnes volontés qui l'ont soutenu et à l'intelligente compréhension manifestée par les intéressés à l'égard de son programme; il le doit enfin à l'esprit de solidarité et d'attachement qui l'anime. Tels m'apparaissent les facteurs essentiels qui ont valu quelques fruits à notre travail.

Conservons notre optimisme, persévérons dans la voie tracée. Si c'est ma conclusion, c'est aussi la condition indispensable à la vitalité de notre Chambre de Commerce.

Pour le Comité :

Le Président : L. BOVET.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Résultat financier de l'exercice 1936

RECETTES

Cotisations de l'exercice	21.550 »
Cotisations récupérées	400 »
Dons	200 »
Renseignements	415 »
Autres recettes	837,75
Insuffisance des recettes couverte par participation de Paris	7.091,05
	30.493,80

DEPENSES

Secrétariat	19.200 »
Loyer	2.102,75
Entretien et éclairage	772,40
Uage des locaux du 1er étage	600 »
Installation des nouveaux bureaux	1.471,80
Téléphone	806,50
Mobilier et matériel de bureau	981,80
Frais généraux	4.558,55
	30.493,80

	1935	1936
Total des dépenses	26.850	30.500
Total des recettes	21.250	23.400
Excédent des dépenses	5.600	7.100

Dépenses. — L'aménagement des nouveaux locaux, diverses acquisitions nécessitées par cette installation, ont occasionné une dépense hors budget de 2.000 francs, compte tenu de récupérations englobées sous « Autres recettes ». Le total des dépenses extraordinaires de l'exercice 1936 est de 3.000 francs environ. Pour 1937, les charges de notre Section ont été établies au plus juste; elles sont devisées à 30.000 francs.

Recettes. — Le produit des cotisations de l'exercice 1936, soit 21.550 fr. est supérieur de 1.500 francs à celui de 1935. L'exercice 1936 boucle par un manque d'en caisse de plus de 7.000 francs, couverts par la participation de notre Siège.

Il importe de fournir un gros effort pour accroître nos ressources qui proviennent presque uniquement des contributions de nos membres. Je me permets d'espérer, toutefois, que grâce à la collaboration de tous et eu égard au développement encourageant de notre activité en général, il nous sera donné de réunir de nouvelles disponibilités qui trouveraient un emploi judicieux dans la réalisation de l'essor désirable de notre fonction utilitaire.

2° Etat des membres au 31 décembre 1936

1 Président d'honneur.
3 Membres actifs donateurs.
51 Membres actifs.
83 Membres associés.

138 Membres au total.

Durant l'année 1936, notre effectif s'est accru de 15 admissions, diminuant de : 2 départs, 3 décès, 4 démissions et 2 radiations.

Etat comparatif de l'effectif de nos Membres

Fin 1935	Fin 1936
134	138

Le Trésorier : O. BOESIGER.